

ENTENTE HYDROGÈNE VERT ET BIOÉNERGIES

Lancement de l'appel à projets

MANDATS DE RÉDACTION D'UNE DEMANDE DE
FINANCEMENT D'UN PROJET D'ENVERGURE

Webinaire de présentation, 13 avril 2026

Plan pour une
économie
verte 

Partenaire financier

Québec 



Réseau québécois
sur l'énergie intelligente

ESCOUADE
ÉNERGIE

REGROUPEMENT DES CCTT EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières



STRATÉGIE QUÉBÉCOISE
SUR L'HYDROGÈNE VERT
ET LES BIOÉNERGIES
2030

DÉCARBONER
INNOVER
RAYONNER

Votre
gouvernement

Québec 

Entente RQEI - EÉ - MELCCFP sur la structuration des filières de l'hydrogène vert et des bioénergies au Québec

- Un investissement en structuration et en soutien de la recherche qui :
 - Est complémentaire aux programmes traditionnels des organismes subventionnaires (provinciaux et fédéraux)
 - Mobilise l'ensemble des acteurs clés de la R et D de la province pour le déploiement d'une stratégie gouvernementale à très court terme
 - Encourage la collaboration entre les scientifiques du domaine de l'énergie sur tout le territoire

Entente RQEI - EÉ - MELCCFP sur la structuration des filières de l'hydrogène vert et des bioénergies au Québec

- **Mesure 1:** Mutualisation des équipements et expertises des établissements et **diversification des sources de financement**
- **Mesure 2 :** Synergies universités et collèges/CCTT
- **Mesure 3 :** Augmentation de la capacité de recherche interétablissements et interordres
- **Mesure 4 :** Formation de main d'œuvre
- **Mesure 5 :** Fond d'amorçage entrepreneuriat étudiant
- **Mesure 6 :** Mobilité étudiante, main d'œuvre et attraction d'expertise de l'international

Mesure 1: Mutualisation des équipements et expertises des établissements et diversification des sources de financement

Objectifs généraux de l'appel à projets :

Augmentation de la capacité de recherche interétablissements et interordres dans le domaine des bioénergies et de l'hydrogène vert:

- ✓ Développer de nouvelles compétences, approches ou de nouveaux procédés ;
- ✓ Soutenir les écosystèmes énergétiques régionaux.
- ✓ Appuyer le déploiement de projets stratégiques dans le secteur de l'hydrogène vert et des bioénergies;
- ✓ Renforcer les pôles de recherche actifs dans ces domaines.

Déploiement efficace des ressources pour rédiger des projets de recherche à fort impact atteignant deux sous-objectifs :

- ✓ Aborder des enjeux intersectoriels liés à la Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies ;
- ✓ Créer et consolider des collaborations interordres, interétablissements et intersectorielles au sein des filières hydrogène vert et bioénergies.

Nombre de projets de recherche financés : 1 à 5

Durée du financement : 3 à 7 mois

Qu'est-ce qu'un projet d'envergure ?

- Un projet d'envergure se veut un projet de recherche ou de réseau de calibre national ou international et interdisciplinaire, ou encore un projet de vitrine technologique multi-partenariat, et doit être dirigé par un membre de l'Escouade Énergie ou du RQEI.
- Un projet d'envergure peut aussi être ancré localement, dans une région administrative du Québec, et contribuer au déploiement ou au renforcement des [écosystèmes énergétiques régionaux](#).
- Un projet d'envergure peut également mobiliser une technologie de rupture afin de répondre aux besoins stratégiques ou contribuer à l'innovation des filières des bioénergies ou de l'hydrogène vert, tout en faisant de l'innovation sociale un levier essentiel de transformation. À cet égard, l'application de pratiques sociales novatrices est souhaitée, tant pour la co-crédation du projet que pour son éventuelle mise en œuvre, en mobilisant des expertises spécialisées en innovation sociale.

Qu'est-ce qu'un projet d'envergure ?

- Enfin, un projet d'envergure vise l'excellence scientifique, mais aussi un impact concret et durable pour le Québec. Un projet d'envergure doit encourager et structurer des collaborations entre les différents acteurs de la chaîne d'innovation au Québec, tout en intégrant de nouveaux partenaires externes afin d'élargir la portée et renforcer l'impact de nos interventions.
- Il est attendu que le montant accordé permette de se doter d'au moins un.e rédacteur.trice de projet. La rédactrice ou le rédacteur serait appelé à monter ou co-construire un projet d'envergure pour des programmes tels que, mais non exclusifs à : Horizon Europe; Fonds Nouvelles frontières en recherche (Gouv. Canada; Société et Culture); Subventions Société du programme Alliance du CRSNG; Subventions de partenariat du CRSH; Chaires ou unités mixtes de recherche interordres et multi-établissement; MITACS « Umbrella » avec la VTÉ ou autres écosystèmes énergétiques régionaux; programme FONCER (Formation Orientée vers la Nouveauté, la Collaboration et l'Échange) du CRSNG. Il est demandé de communiquer avec RQEI@uqtr.ca pour valider si d'autres programmes de subvention ou de financement puissent faire l'objet de cet appel à projets.

Haut rendement – Répercussions sociétales prévues

- ✓ Les propositions financées doivent avoir le potentiel de créer des retombées ou des changements sociétaux qui sont significatifs et concrets, et notamment de contribuer à la réalisation d'au moins un des objectifs de développement durable.
- ✓ Les demandes doivent expliquer les retombées ou les changements prévus qui sont susceptibles de se produire de même que leur importance. Les propositions doivent également décrire les principaux changements attendus à court, moyen et long terme (avec une estimation du moment de leur réalisation), la probabilité de leur réalisation ainsi que les groupes de personnes (ou les éléments) qui seront touchés par ces changements. Il s'agit entre autres de décrire les réalisations attendues au cours du projet prévu, mais aussi le plan de positionnement des résultats visant à maximiser le potentiel d'adoption et de retombées à long terme.

Changement important pour cet appel à projets :

Il est possible qu'un seul chercheur principal dépose une demande à condition qu'il y associe un co-chercheur d'un autre ordre afin de préserver la notion interordres des projets qui seront financés.

Par exemple, un chercheur principal du niveau collégial devra s'associer à un co-chercheur universitaire pour être admissible à cet appel à projets. Pour toute question ou précision, nous vous invitons à communiquer avec nous à l'adresse suivante : RQEI@uqtr.ca.

Au moment du dépôt d'une demande d'aide financière, chaque proposition de projet doit être portée par un **CHERCHEUR MEMBRE DU RQEI** ou par un **CCTT MEMBRE DE L'ESCOUADE ÉNERGIE**.

Modalités du présent appel à projets

- Le sujet de recherche doit être en lien avec la Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies. Ainsi, le projet doit couvrir au moins un des aspects suivants : production, conversion, stockage ou utilisation de l'hydrogène vert et les bioénergies.
- La rédaction d'un projet doit porter sur l'une des thématiques suivantes:
 - Un projet de recherche portant sur l'hydrogène,
 - Un projet sur les bioénergies,
 - Un projet dédié aux infrastructures en lien avec la recherche sur l'hydrogène vert et les bioénergies.

Modalités du présent appel à projets

- La demande d'aide financière doit être égale ou inférieure aux 20 000 \$ disponibles pour chacun des projets de recherche interordres.
- Le financement requis doit être cohérent avec les travaux de rédaction proposés dans le cadre du projet.
- Le comité de suivi se donne le droit de demander une révision du budget proposé, si nécessaire.
- La rédaction doit se tenir entre le 30 juin 2026 et le 31 janvier 2027.
- Toutes les dépenses admissibles, accompagnées de leurs pièces justificatives, devront ***avoir été payées en totalité avant le 31 mars 2027***; Tout ***montant inutilisé*** au-delà de cette date sera considéré comme ***non admissible et ne pourra faire l'objet d'un report ou d'une réclamation.***

Modalités du présent appel à projets

- Les propositions de projet doivent répondre aux critères suivants :
 - Limite de deux propositions par chercheur universitaire membre du RQEI, à titre de chercheur principal ;
 - Limite de deux propositions par CCTT membre de l'Escouade Énergie pour un même chercheur principal ;
 - Aucune limite de propositions par co-chercheurs provenant d'universités ou de CCTT afin d'encourager la collaboration interétablissements et interordres ;
 - Limite d'une seule proposition retenue et financée par chercheur principal universitaire et par CCTT;

Modalités du présent appel à projets

- Être indépendante de tout financement reçu antérieurement dans le cadre des appels à projets antérieurs portant sur le même sujet ;
- Si applicable, être complémentaire aux projets déjà financés dans le cadre des appels à projets antérieurs portant sur le même sujet; la demande de subvention ne doit pas avoir été rédigée ou déposée antérieurement dans un autre cadre.
- Toute communication au sujet de cet appel à projets doit passer par l'adresse RQEI@uqtr.ca afin d'être prise en considération.

Critères d'évaluation des propositions

Qualité du projet (40%) :

- a) Pertinence scientifique : contexte, objectif, méthodologie et contributions scientifiques du projet par rapport à l'état des connaissances aux niveaux national et international;
- b) Faisabilité du projet;
- c) Perspectives d'expansion et d'effet levier du projet.

Critères d'évaluation des propositions

Retombées du projet (40%) :

- a) Retombées économiques justes/équitable, modèles économiques novateurs ou modèle d'économie sociale et solidaire ; Potentiel de déploiement du projet;
- b) Impact du projet vis-à-vis de l'atteinte des cibles définies par l'entente de structuration de la filière hydrogène vert et bioénergies et la mise en place de collaborations interordres et interétablissements;
- c) Impact environnemental du projet : potentiel de réduction des émissions de GES au Québec, potentiel de réduction de la consommation d'énergie, valorisation de matières résiduelles actuellement non valorisées.

Critères d'évaluation des propositions

Qualité de l'équipe (20%) :

- a) Complémentarité des équipes universitaires et collégiales.
- b) Capacité des candidats à mener à terme les travaux de recherche.
- c) Prise en compte des principes d'EDI (Équité, diversité et inclusion) en recherche (favoriser les principes d'équité et d'inclusion dans le projet de recherche, sensibilité aux besoins et réalités exprimés des utilisateurs et des chercheurs).
- d) Engagement et mobilisation des parties prenantes : mise en place de mécanismes ouverts et inclusifs d'implication des communautés locales, régionales et autochtones ; prise en compte des savoirs traditionnels autochtones ; potentiel de rayonnement/diffusion des résultats de la recherche dans les communautés.

Cet appel à projets qui concerne la rédaction de demandes de financement de projets d'envergure s'inscrit dans l'entente de structuration et de soutien à la recherche en hydrogène vert et en bioénergies. Rappelons que cette entente a été rendue possible grâce à une subvention du gouvernement du Québec dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030.



Rappel

Date limites pour le dépôt des demandes : 29 mai 2026

Date d'annonce des résultats : 13 juillet 2026

Questions ?

Afin d'assurer le bon suivi des sollicitations et demandes en lien avec ces appels à projets, toute communication devra passée par la boite courriel : RQEI@UQTR.CA

Annexe

- Dépenses admissibles :
 - Rémunération : étudiants de 2^e cycle, étudiants de 3^e cycle, professionnels de recherche, techniciens de recherche
 - Bourses et compléments de bourses : étudiants de 2^e cycle, étudiants de 3^e cycle
 - Honoraires professionnels (rédacteurs, traducteurs, etc.)
 - Taxes fédérales et provinciales non remboursables
 - Frais indirects de la recherche, **si justifiés** (jusqu'à 27% des sommes octroyées pour la réalisation du projet de recherche, lorsqu'applicable)*

- Dépenses non admissibles :
 - Rémunération des chercheurs principaux et co-chercheurs universitaires
 - Dégagement d'enseignement des professeurs universitaires